

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2025

DEL-2025-44

L'An deux mille vingt-cinq, le 30 janvier, à 15 heures 30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/01/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BARTHALAIS, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN,
PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, BUFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND,
FONTAINE, GAUDIN, PENHOÛET, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, GILET, HACQUIN, JACQUES.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY, SONNERAT.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme CECCON,
MM. BOUCHET, FROSSARD, GENOUD, GEORGES, SAILLET.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mmes BRUNO, WENDLING,
MM. BOUCLIER, DAVIET, FOURNET, MARIAS, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, LAFARIE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD M, BURNET,
CALLET, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P,
CLEVY, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, EVERAERE, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE,
GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEOTY,
LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PEROU, PERRET,
PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SIBILLE, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes BONTEMPS, CARRERA, CHEREL, CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY,
ROUSSET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, LOUVEAU, RAVAUD, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice :	108
Présents :	44
Membres habilités à prendre part au vote :	108
Votants :	40
Représentés par mandat :	7

Objet : AUTORISATIONS DE RECAPITALISATION DE SYANE DANS SYAN'ENR

Rapport présenté par M. David RATSIMBA

La Société d'Economie Mixte (SEM) SYAN'ENR a été créée, à l'initiative du SYANE, le 17 octobre 2017.

Née de la volonté des collectivités de Haute-Savoie de soutenir le développement des énergies renouvelables en partenariat avec les communes et les intercommunalités, elle a été mise en place avec un capital de 1.000.000 € réunissant les associés suivants :

- Le SYANE, à hauteur de 71 % du capital ;
- SIPENR (émanation du SIPPAREC), à hauteur de 9,5 % du capital ;
- ESSPROD (émanation de la SEM Energie et Services de Seyssel), à hauteur du 9,5 % du capital ;
- RETPROD (émanation de la Régie du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Vallée de Thônes), à hauteur du 10 % du capital.

2024 a été l'occasion de faire un bilan de la structure.

La santé financière fragile de Syan'EnR a notamment été soulevée avec le constat de capitaux propres devenus inférieurs à 50 % du capital social initial. De nombreux échanges ont eu lieu entre les différents actionnaires pour redéfinir la feuille de route de la SEM et relancer la structure dans le cadre d'un projet clarifié et d'une gouvernance plus forte. Un projet de structure de Syan'EnR (appelé « Régénération 2034 ! ») a ainsi vu le jour et prévoit de recapitaliser la SEM.

Ce projet de structure a été validé lors du Conseil d'Administration de Syan'EnR du 13 décembre 2024.

Il prévoit un positionnement de Syan'EnR prioritairement sur :

- la modernisation et l'exploitation de la centrale hydro-électrique de la Motte, sur la commune de PASSY, en partenariat avec la commune dans le cadre d'une société de projet dédiée ;
- la massification du développement d'ombrières photovoltaïques sur la Haute-Savoie, avec l'établissement d'une société de projets dédiée « Ombrières Solaires 74 » avec un acteur privé spécialisé dans ce domaine. La feuille de route de Syan'EnR prévoit la réalisation d'au moins 4 installations d'ombrières photovoltaïques par an.
- le positionnement de Syan'EnR en tant qu'apporteur d'affaires d'une part, et financeur en compte courant d'associés (CCA) de la société de projets, d'autre part doit permettre une rentabilité à court terme de ce dispositif.
- le développement de centrales photovoltaïques au sol et d'installations hydroélectriques au fil de l'eau, sans mise en concurrence grâce à l'exercice d'un contrôle étroit de la part des communes concernées.

Ainsi, le besoin de financement des nouveaux projets de la SEM et des études nécessaires en amont reste réel, notamment sur les années 2025, 2026 et 2027. Ces besoins constituent la trajectoire financière de la SEM à 10 ans qui permet d'aboutir à une structure viable permettant un autofinancement des nouveaux projets à partir de 2032. Cette trajectoire fait apparaître une prévision de 4 tranches de 500 k€ d'apports entre 2024 et 2027.

Afin de rééquilibrer les comptes de la SEM et de lui permettre de poursuivre son développement en 2025, il est ainsi proposé une recapitalisation du SYANE dans Syan'EnR pour un montant de 1 M€.

Ce million correspond à un financement de deux fois 500.000 € :

- 500 K€ avaient déjà fait l'objet d'une délibération du Comité du 25 janvier 2024 qui avait été adoptée à l'unanimité. La somme de 500 K€ alors inscrite au Budget Principal du SYANE pour 2024 sera reportée au Budget Principal pour 2025.
Cf. la délibération DEL-2024-18 « Société d'Economie Mixte Syan'EnR - Augmentation de capital » du Comité du 25 janvier 2024.
- 500 K€ d'apport supplémentaire intégrés au Budget Principal du SYANE pour 2025 pour faire suite aux échanges et accords trouvés au 4^e trimestre 2024 entre les actionnaires de la SEM.

Il permettra au SYANE de conserver une part d'actionnariat supérieure à 60 % dans Syan'EnR, même en cas d'ouverture du capital à de nouveaux acteurs.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la recapitalisation de SYANE dans Syan'EnR pour un montant global de 1 M€.

MM. Christian AEBISCHER, Joël BAUD-GRASSET, Fernand DESCHAMPS, Jean-Pierre STEYER sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

